



Compte rendu du Comité Technique Académique du 16 octobre 2018

Le comité technique académique s'est réuni mardi 16 octobre sous l'égide du Recteur pour le traditionnel bilan de rentrée. La FSU Guadeloupe a fait une très longue déclaration, visible sur les réseaux sociaux pour dénoncer les très nombreux dysfonctionnements dans l'académie.

Contrairement aux autres années, le recteur n'a pas fait d'auto-satisfaction sur la rentrée, et il n'a pas démenti la nécessité d'un recours à la précarité en raison d'un mauvais calibrage dans plusieurs disciplines. Pour la rentrée scolaire, ce sont une dizaines de divisions qui ont été ouvertes, principalement en 6ème et en 2nde, ce qui est une constante d'année en année. Cependant, le nombre d'ouvertures est quand même moins important que les autres années !

La FSU a quand même dénoncé l'opacité sur les chiffres réels de rentrée. Concernant la scolarisation des élèves handicapés, le rectorat a été incapable de donner un chiffre exact d'enfants qui n'ont toujours pas d'aide en classe. Cependant, le rectorat a admis qu'environ 100 enfants sont encore dans l'attente de l'affectation d'un aide éducateur pour les aider !

Concernant Parcoursup, le Recteur a été incapable de produire le moindre bilan. Ce qui est absolument effarant. La seule réponse est « qu'il ne doit pas y avoir beaucoup d'élèves sur le carreau, car beaucoup ont trouvé des solutions en dehors de Parcoursup ! » Sic !
Par contre, le Recteur a fini par avouer que comme il avait fait paramétrer Parcoursup pour favoriser l'accès des guadeloupéens aux formations de Guadeloupe, nécessairement les guadeloupéens qui voulaient quitter l'académie ont été lésés !

Concernant la réforme des lycées, la FSU a demandé et obtenu du recteur qu'un groupe de travail issu du Comité Technique soit réuni pour faire des propositions sur la nouvelles carte des options académiques, à l'issu duquel un comité technique spécial lycée sera réuni pour avaliser la nouvelle carte !

Pour Saint-Martin, la FSU a dénoncé l'incapacité du Recteur à attribuer les logements qui ont pourtant été réservés pour les enseignants à la SEMSAMAR et les difficultés qui sont faites aux enseignants, ce qui n'a pas été démenti.

Concernant les annonces de recrutement local pour les enseignants, le Recteur a botté en touche en renvoyant le ministère à ses responsabilités !

Pour les élections professionnelles, la FSU a dénoncé l'incapacité du Rectorat à fournir une liste électorale correcte, puisque pour les élections au comité technique, il manque plus de 2,000 électeurs, principalement dans le premier degré à priori. Cependant, nous vous demandons d'aller sur l'application de vote : <https://elections2018.education.gouv.fr/portail/identification.htm> pour créer votre identifiant et vérifier que vous êtes bien sur la liste électorale.

Le Recteur a répondu que le ministère avait été saisi du souci et qu'il cherchait des réponses techniques au problème.

Les représentants élus de la FSU Guadeloupe